

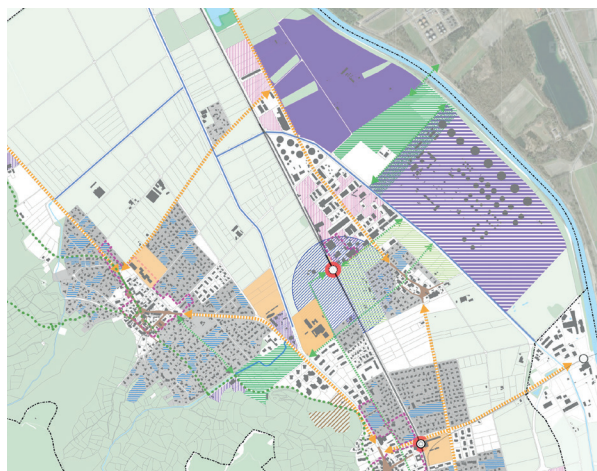
Mandant	Commune de Collombey-Muraz
Mission	Elaboration du plan d'affectation de zones
Fonction	Urbaniste
Période	octobre 2017 - en cours

Le projet de révision du PAZ de la Commune de Collombey-Muraz a débuté par un diagnostic territorial complet. Hormis le plan de zone et le règlement qui avaient été rafraîchis en 2014, la Commune ne possédait aucun document stratégique. Une analyse territoriale exhaustive a permis de déterminer les réserves en zone à bâtir et les potentiels de développement en termes d'habitants et d'emplois. Il a ensuite été démontré que le scénario démographique choisi permettait d'absorber la croissance prévue.

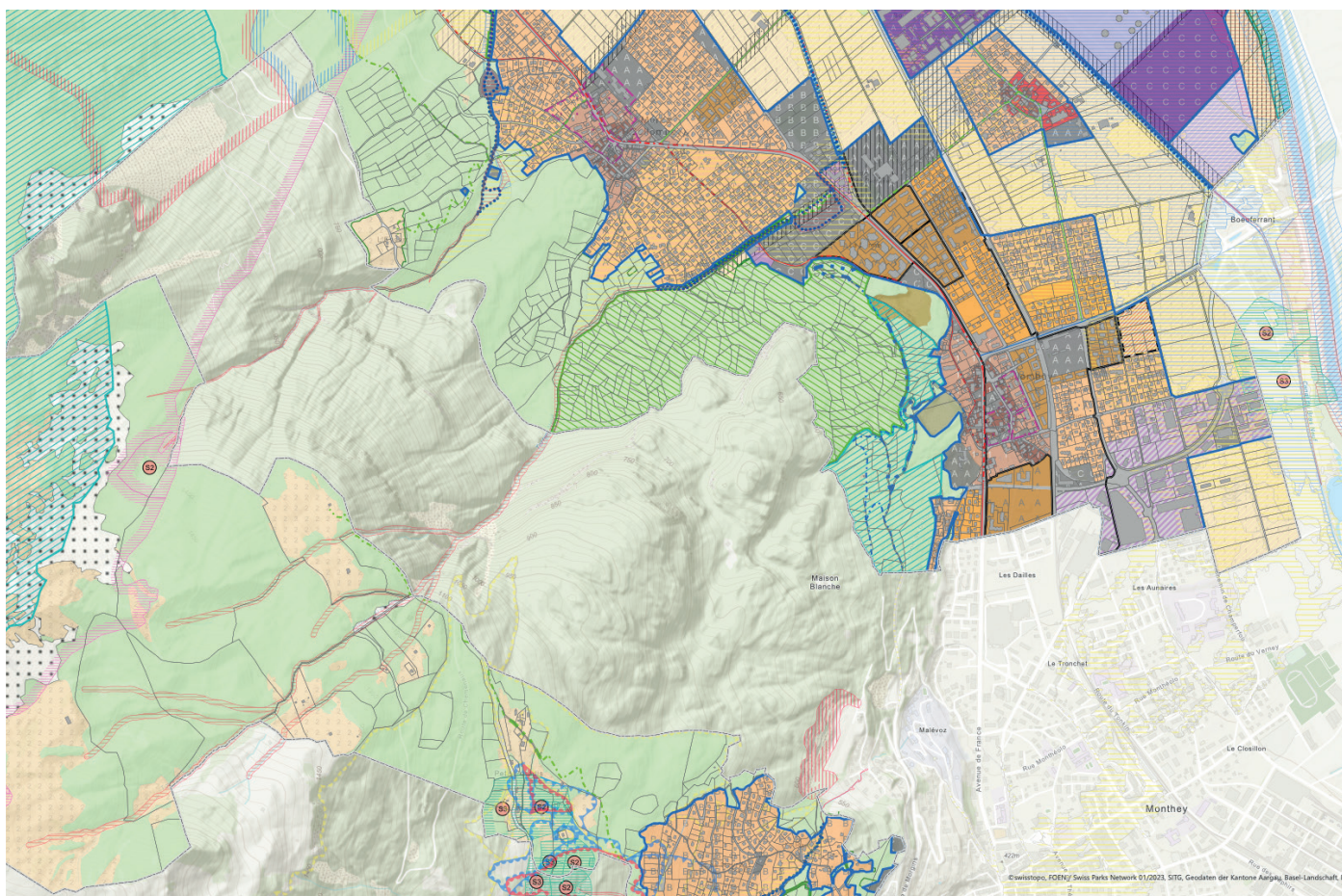
Le périmètre d'urbanisation a été élaboré avec la Commune sur la base du diagnostic, des enjeux et des objectifs politiques construits avec les autorités. C'est sur ces bases et en intégrant les études de mobilité et énergétiques qu'un projet de territoire a été défini. Une analyse fine du règlement et de la réalité des différentes zones a permis de définir les futures règles et modifications en cohérence avec les grands projets connexes (création de gares et amélioration du réseau ferroviaire, mutation de l'ancienne raffinerie, développement d'infrastructures publiques, etc).

Le nouveau plan de zones a été élaboré conformément aux directives fédérales et cantonales et l'ensemble des géodonnées ont été traitées et analysées par notre agence. Des plans précis pour chaque modification de zone avec le bilan chiffré exact des modifications avant/après a été fourni et la justification avec pesée des intérêts rapportée dans le rapport 47OAT. Le règlement a été entièrement revu en intégrant plusieurs thèmes totalement absents jusqu'alors, tels que l'introduction d'outils de planification de secteurs stratégiques avec pré-cahiers des charges, aspects énergétiques, révision du dimensionnement du stationnement, qualités des aménagements extérieurs, etc.

De nombreux ateliers ont été mis en place avec la Commune et les représentants de la société civile. L'information publique et la préparation des supports a été menée conjointement avec les autorités. La coordination et le traitement des préavis des services cantonaux ont également été assurés.



Projet de territoire 2018



Plan d'affectation des zones - version 2024